

◆ UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LES DÉCIDEURS MUNICIPAUX

Face à la complexité grandissante de la gestion des services municipaux d'eau potable et d'assainissement, l'Office International de l'Eau (OIEau), avec l'appui de la Direction de l'Eau du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, lance un nouveau site d'information. Baptisé www.eaudanslaville.fr, celui-ci apportera aux maires, aux présidents de syndicats intercommunaux et à leurs partenaires un appui permanent à la prise de décision.

Depuis 1997, le site de l'OIEau www.carteleau.org pouvait déjà répondre aux

questions sur ces sujets. Alors que le droit de l'eau vient d'être remanié par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006, le nouveau site offrira des informations actualisées et plus complètes : informations techniques et réglementaires, aussi bien tarifaires qu'économiques, outils d'aide à la mise en place de stratégies de gestion du patrimoine et informations sectorielles associées, interprétations de textes juridiques et de décisions de tribunaux, témoignages de terrain,...